

# LA CONFIANCE

ÇA SE CULTIVE !



LES PRODUCTEURS FRANÇAIS  
QUI CULTIVENT LA CONFIANCE

**LA CONFIANCE** ÇA SE CULTIVE !



## Sommaire

- 1 En bref
- 2 Le manifeste
- 3 Une charte appliquée sur le terrain
- 4 Ce que garantit la charte
- 5 Éclairages
- 6 Un premier bilan à 5 ans
- 7 Regarder vers 2027
- 8 Une communication renforcée

**LE PLAISIR** ÇA SE PARTAGE !



## En bref

### Plaisir & Confiance, en quelques mots

PLAISIR & CONFIANCE est une charte nationale de production, portée par un collectif de professionnels réunis en association. Elle a été créée en 2018 pour mettre en lumière et valoriser des pratiques agricoles et des démarches professionnelles existantes, déjà engagées sur le terrain.

Appliquée à l'ensemble des fruits et légumes cultivés en France, la charte propose un socle commun, partagé par les producteurs et les premiers metteurs en marché, afin de rendre les engagements plus lisibles avec une reconnaissance de la certification environnementale de niveau 2 pour tous les fruits et légumes de l'exploitation.

#### Pourquoi aujourd'hui ?

Parce que les attentes sociétales ont évolué, la filière a dû s'adapter. PLAISIR & CONFIANCE apporte une réponse lisible et sécurisante, en :

- simplifiant les parcours de reconnaissance,
- valorisant les efforts déjà engagés,
- accompagnant tous les formats d'exploitation, sans renoncer à l'exigence.

PLAISIR & CONFIANCE a été pensée pour simplifier les parcours des producteurs, en s'appuyant sur les démarches et certifications déjà en place, sans jamais renoncer au niveau d'exigence attendu par la filière et les marchés. La charte permet d'éviter la superposition de dispositifs, en offrant un cadre lisible, pragmatique et accessible à tous les formats d'exploitation.

#### À qui s'adresse la charte ?

PLAISIR & CONFIANCE s'adresse aux producteurs de fruits et légumes de France et à leurs premiers metteurs en marché et crée ainsi un lien naturel entre la production et la mise en marché, au bénéfice de toute la filière.

## Le manifeste

### La genèse et la philosophie

PLAISIR & CONFIANCE est née d'une volonté collective, portée dès l'origine par des producteurs, des premiers metteurs en marché et des organisations professionnelles de la filière fruits et légumes.

L'ambition était claire : valoriser ce qui est déjà fait, reconnaître les efforts engagés et proposer une charte commune capable de rassembler l'ensemble de la filière autour de fondamentaux partagés.

Dès sa création, la démarche a été pensée pour tous les profils d'exploitation, des plus structurées aux plus modestes, avec la même exigence et la même volonté d'accompagnement.

PLAISIR & CONFIANCE s'inscrit ainsi dans une logique de construction collective, au service d'une agriculture française responsable, durable et reconnue.

**Toutes les productions de fruits et légumes d'une même exploitation sont certifiées afin de garantir les bonnes pratiques dans leur globalité.**



## Une charte appliquée sur le terrain

**Une seule charte, un seul logo, pour toute une filière.**

### UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

La charte est portée par une association animée par un comité réunissant producteurs, premiers metteurs en marché et experts techniques. Cette gouvernance garantit une application pragmatique de la charte, en lien direct avec les réalités du terrain.

### UN CADRE CLAIR ET RECONNU

Le cahier des charges reconnu par la Commission Nationale de Certification Environnementale s'appuie sur un référentiel de bonnes pratiques agricoles.

### UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

PLAISIR & CONFIANCE accompagne les producteurs sur le terrain avec une technicienne référente dédiée, des outils pédagogiques et un suivi personnalisé.



LOGO PLAISIR ET CONFIANCE



## Ce que garantit la charte

### PLAISIR & CONFIANCE garantit :

- des fruits et légumes d'origine France,
- des bonnes pratiques agricoles mises en œuvre sur les exploitations,
- la sécurité sanitaire des aliments, assurée par le premier metteur en marché,
- la traçabilité des productions,
- la valorisation des savoir-faire, des terroirs et des engagements humains.

**Pour les acteurs de l'aval**, la charte offre une lecture claire des engagements et contribue à renforcer la confiance dans les productions françaises.

Les premiers metteurs en marché, en tant qu'expéditeurs, sont les garants de la sécurité sanitaire auprès des distributeurs et du consommateur. La charte PLAISIR & CONFIANCE leur permet de sécuriser cette responsabilité, en apportant un cadre commun, reconnu et contrôlé, sur l'ensemble des productions.

Elle s'appuie pour cela sur une grille de contrôle structurée autour de 90 points, couvrant notamment la qualité des productions, la traçabilité, la fertilisation, la gestion de l'eau, la protection des cultures, la sécurité et la santé des ressources humaines, la sûreté alimentaire ainsi que la préservation de l'environnement.



## Éclairage

### Reconnaissance et articulations de la charte

*Initiée en 2018 par des expéditeurs, en réponse aux attentes exprimées par leurs clients et leurs partenaires, la charte PLAISIR & CONFIANCE s'est construite dès l'origine dans une logique de cohérence filière.*

La démarche a été pensée pour valoriser des bonnes pratiques déjà engagées. Ainsi, les exploitations déjà certifiées HVE (niveau 3) ou GlobalG.A.P peuvent intégrer la charte par équivalence.

Depuis la reconnaissance officielle des garanties environnementales de la charte, publiée au Journal officiel du 23/12/2021, la réciproque est également vraie : les fruits et légumes certifiés PLAISIR & CONFIANCE bénéficient d'une équivalence avec la certification environnementale de niveau 2.

Pour l'amont de la filière, la charte PLAISIR & CONFIANCE vient ainsi compléter les démarches de certification telles que FeL PARTENARIAT et/ou IFS, déjà déployées depuis plusieurs années sur les métiers de l'expédition.

Dans les deux cas, il s'agit de démarches volontaires, sans objectif commercial, qui visent à donner de la visibilité à l'évolution des pratiques, pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité, d'environnement et de sécurité sanitaire.

Accessible à tous les formats d'exploitation, y compris la vente à la ferme, la charte s'appuie également sur un accompagnement technique dédié. Une technicienne spécialisée accompagne les producteurs, sécurise les parcours de certification et anime la démarche sur le terrain.

La charte PLAISIR & CONFIANCE s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire français, notamment les exigences issues de la loi EGALIM, en matière de pratiques agricoles responsables, de traçabilité et de sécurité sanitaire.



## Un premier bilan à 5 ans

En 2025, PLAISIR & CONFIANCE rassemble :



**+ de 7 000  
hectares certifiés**



**+ de 84 000 tonnes de  
fruits et légumes**

Les productions concernées couvrent un large éventail, des salades et jeunes pousses aux pommes, poires, raisins, abricots, melons, choux et cerises. Ces résultats traduisent une dynamique collective solide, appelée à se renforcer.

D'ores et déjà, plusieurs entreprises ont manifesté leur intérêt, traduisant l'attractivité croissante de la démarche.



## Regarder vers 2027



### COMPRENDRE LE LOGO

Le logo PLAISIR & CONFIANCE permet d'identifier, en un coup d'œil, des produits issus de la filière fruits et légumes française, porteurs de garanties claires.

Il traduit visuellement une démarche collective et valorise des engagements reconnus.



### QUI FAIT QUOI ?

L'Association PLAISIR & CONFIANCE est garante de la charte et de son évolution.

Les producteurs et les premiers metteurs en marché sont les acteurs centraux de la démarche, engagés collectivement.



### AMBITIONS ET FEUILLE DE ROUTE

En 2026, PLAISIR & CONFIANCE poursuit trois priorités :

- élargir le nombre de producteurs engagés,
- renforcer l'ancrage territorial de la démarche,
- consolider le rôle de la charte comme socle commun de valorisation pour la filière.

Au-delà des bonnes pratiques agricoles, PLAISIR & CONFIANCE associé à une certification au stade des metteurs en marché s'affirme comme un outil de réponse aux enjeux sociétaux majeurs de la filière fruits et légumes : sécurité sanitaire des aliments, responsabilité collective et lisibilité des engagements, de l'amont à l'aval.

Ce socle commun constitue un repère, partagé par les professionnels de la filière, et un outil de confiance pour l'ensemble des acteurs économiques.

## Une communication renforcée

Un nouveau territoire de communication pour accroître la visibilité de la charte et l'installer comme un label rassurant et désirable.



### LES PRODUCTEURS FRANÇAIS QUI CULTIVENT LA CONFIANCE

La nouvelle communication met en avant les producteurs, ainsi que les réalités du terrain : bonnes pratiques agricoles, saisonnalité, accompagnement dans le choix de variétés gustatives ou encore engagements environnementaux.

Vidéos, photos et témoignages s'articulent autour d'un fil conducteur fort : **la confiance**. Cette approche permet de rendre la communication plus concrète, plus humaine et plus crédible, en

donnant un visage à la démarche. Une stratégie vivante, déclinable et évolutive pour fédérer producteurs, expéditeurs, distributeurs et consommateurs !

La communication combine plusieurs leviers complémentaires : contenus digitaux (LinkedIn, YouTube), relations presse, supports print, marquage, goodies et présence sur les salons professionnels.

**LA CONFIANCE,  
ÇA SE CULTIVE**

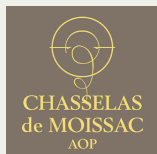


**LE PLAISIR,  
ÇA SE PARTAGE**



LES PRODUCTEURS FRANÇAIS  
QUI CULTIVENT LA CONFIANCE

[plaisiretconfiance.fr](http://plaisiretconfiance.fr)



Contact : ANEEFEL - 01 45 23 91 90 - [contact@aneefel.com](mailto:contact@aneefel.com)